MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Enseignement de Promotion Sociale

1040 BRUXELLES, le
Rue de la Science, 43
Tél. : 02/238.86.11

30 NOV. 1992

3 DEC. 1992

Monsieur VLAEMINCK Guy,
Administrateur délégué,
C.P.E.O.N.S.

rue des Halles, 13,

1000 BRUXELLES

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes.
		LWK./5.083.006/+ copie pour informations à l'établissement Dossier n°57	

OBJET : **Dossier pédagogique de l'unité de formation de régime 1 :**
"Informatique - Langage Pascal - Niveau 3".
Classement : Enseignement secondaire supérieur de qualification.
Code : 75 22 26 U 22 C1.

ETABLISSEMENT : Etablissement communal d'enseignement technique, industriel et commercial,
Place de l'Hôtel de Ville, 8,
6200 CHATELET.

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'accord provisoire qui vous a été donné, en date du 3 août 1992, restera valable jusqu'à ce qu'intervienne l'approbation définitive, par l'Exécutif de la Communauté française, d'un dossier de référence pour cette formation, sur avis conforme de la Commission de concertation.

Par ailleurs, vous trouverez, en annexe, une copie du document 8 bis approuvé, actualisé en ce qui concerne la répartition des périodes au sein de la formation (1 période pour admission des élèves et 3 périodes pour bilan final ajoutées aux 50 périodes de base).

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration,

F. DE LAET.

PROMSOC9

75 22 26 022 G par de code

37 U

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — O Libre - confessionnel
XO Provincial et communal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ETABLISSEMENT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
adresse complète : Place de l'Hôtel de Ville, 6 CHÂTELET
n° matricule : N° 1325083006
n° de téléphone : 071/38.59.72

2. Intitulé de l'unité de formation :

INFORMATIQUE - LANGAGE PASCAL - NIVEAU 3

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°..1..(2) de ..1..pages(2)

4. Prérequis de 'U.F. : repris en annexe n°..2 (2) de ..1..pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

O (1) enseignement secondaire : ~~xxxxxxxxxxxx~~ (1) qualification (1)
degré - ~~xxxxxxxxxx~~ (1)
- supérieur (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....(2)

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°..3.(2) de ..1.pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

ATTESTATION DE REUSSITE (capitalisable)

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe ..4..(2) de ..1..pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe ..5..(2) de ..1..pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe 6...(2) de ..1...pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
.Laboratoire informatique.....	.....CT...	..54.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		
.....	.....	.....6.....
.....	.....	.....
3. Conseil des études		.....
Admission des élèves		.....
Rattrapage		.....
Bilan final		.....
Total des périodes		.....60....

B. Part supplémentaire éventuelle

....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Total des périodes		.....

C. Total général des périodes .....60....

12. Date de la proposition : ..04.JUIN.1992.....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
Représentant du pouvoir organisateur subventionné (1)

GUYAU... Chef de Service...

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)
Pascal 4+5 devraient s'éteindre.
Proposition : Ouverture de Informatique - Programmation Niveau 1 (Langage Pascal comme support)

Date : 10 juin 1992..... Signature : LANOTTE

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
~~Motivation de la décision~~ : jusqu'à conclusions de la coupe « informatique »

Date : 30/06/92..... Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

Enseignement de Promotion Sociale

1040 BRUXELLES, le 3 AOUT 1992
Rue de la Science, 43
Tél. : 02/238.86.11

Monsieur VLAEMINCK,
Administrateur délégué,
C.P.E.O.N.S.,

rue des Halles, 13,

1000 - BRUXELLES.

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexes.
		Y.D./5.083.006/dossier n° 37 U. (à rappeler dans toute correspondance)	

OBJET : Dossier pédagogique d'une unité de formation de régime 1.
Etablissement : Etablissement communal d'enseignement technique industriel et commercial,
Place de l'Hôtel de Ville, 8,
6200 - CHATELET.

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire jusqu'au dépôt des conclusions d'un groupe de travail inter-réseaux constitué par la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale, le dossier pédagogique de l'unité de formation "Informatique - Langage Pascal - Niveau 3", classée au niveau de l'enseignement secondaire de qualification - degré supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur général,

José DOOMS.

PROMSOC9

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — O Libre - confessionnel
XO Provincial et communal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ETABLISSEMENT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
adresse complète : Place de l'Hôtel de Ville, 6 CHÂTELET
n° matricule : N° 1325083006
n° de téléphone : 071/38.59.72

2. Intitulé de l'unité de formation :

INFORMATIQUE - LANGAGE PASCAL - NIVEAU 3

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°..1..(2) de ..1..pages(2)

4. Prérequis de 'U.F. : repris en annexe n°..2 (2) de ..1..pages(2)

5. Classement de l'U.F. :

O (1) enseignement secondaire : ~~xxxxxxxxxxxx~~ (1) qualification (1)
degré - ~~xxxxxxxxxx~~ (1)
- supérieur (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....(2)

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....(2)

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement:
repris en annexe n°..3.(2) de ..1.pages (2)

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. : (2)

ATTESTATION DE REUSSITE (capitalisable)

8. Programme du (des) cours :
repris en annexe ..4..(2) de ..1..pages(2)

9. Evaluation des capacités terminales :
repris en annexe ..5..(2) de ..1..pages(2)

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
repris en annexe 6...(2) de ..1...pages(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (3)	Nombre total de périodes (4)
.laboratoire informatique.....	.....CT...	.....50....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
2. Part d'autonomie		
.....	.....	.....6.....
.....	.....	.....
3. Conseil des études		.....
Admission des élèves		.....1....
Rattrapage		.....
Bilan final		.....3....
Total des périodes		.....60....

B. Part supplémentaire éventuelle

....	....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Total des périodes		.....

C. Total général des périodes .....

12. Date de la proposition : ..04.JUIN.1992.....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
Représentant du pouvoir organisateur subventionné (1)

M. GUYAUX
Chef de Service

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Pascal 2 + Pascal 3 devraient s'éteindre.
Proposition : Ouverture de Informatique - Programmation niveau 1 (où le langage Pascal peut être un support)

Date : ....20 juin 1992..... Signature : LAMOTTE

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)
~~Motivation de la décision~~ : jusqu'à conclusions du groupe « informatique »

Date : ...30/06/92..... Signature :

(3) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM (4) 1 période = 50 minutes

ANNEXE 1.

FINALITES DE L'U.F.

1. Utiliser, en visant un degré de performance plus élevé, les connaissances et savoir - faire faisant l'objet de la formation Informatique langage Pascal niveau 2.
2. Dans le cadre de la programmation en langage Pascal, aborder l'étude des fichiers.
3. Permettre à l'étudiant de poursuivre des études dans le domaine informatique.

PREREQUIS DE L'U.F.

1. Pour être admis comme élève régulier de cette formation, l'étudiant doit réussir l'épreuve d'admission portant sur le programme et les capacités terminales de l'une des formations

   Informatique - langage Pascal niveau 2
   ou Informatique - Programmation niveau 1 (langage Pascal)

   L'épreuve d'admission portera sur la démarche et l'utilisation des éléments fondamentaux et non sur la seule restitution de définitions.
   Elle présentera un caractère diagnostique et sera préparée avec soin (critères de réussite préalablement fixés).

2. L'étudiant est dispensé de l'épreuve d'admission définie au point 1. ci-dessus à condition qu'il soit porteur de l'attestation de réussite de l'une des formations :

   - Informatique-langage Pascal niveau 2
   ou - Informatique-programmation niveau 1 (langage Pascal)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT OU DE REGROUPEMENT.

Le nombre d'étudiants par poste sera idéalement limité à deux et ne pourra en aucun cas dépasser trois par poste.

PROGRAMME DE L'U.F.

Le contenu de la présente U.F. aura pour objectif d'amener l'étudiant au seuil de performances correspondant au niveau d'enseignement dans les domaines suivants :

1. Fonctions et procédures.
   Transmission des paramètres par valeur,
   par adresse (référence).
   Recursivité.
   Algorithme récursifs classiques (factoriel, tours de Hanoï,...).
   Accessibilité d'une procédure.

2. Listes. Tableaux.

3. Fichiers à accès séquentiel.
   à accès direct.

   Ouverture, écriture, lecture fermeture.

4. Application se rapportant à des domaines en relation avec les intérêts et/ou les besoins des étudiants.

EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES DE L'U.F.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

1. d'utiliser les fonctions et prodédures pour apporter une solution à certains problèmes;
2. de créer un fichier selon les organisations étudiées;
3. d'accéder aux données des fichiers créés et d'exploiter celles-ci.

Remarque 1: Les capacités de la formation Informatique - langage Pascal niv. 2 seront reprises et mises en oeuvre avec le souci d'un degré de performance supérieur à celui faisant l'objet de leur certification.

2: Il convient de mettre l'accent sur le caractère d'autonomie poursuivi par cette unité de formation.

ANNEXE 6

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant possédant le titre requis ou jugé suffisant.

L'appel à un expert aura lieu si la charge du cours ne peut être confiée à un membre du personnel ou si le support du cours requiert des compétences particulières; dans ce cas, le candidat expert devra attester d'une expérience pratique de trois années au moins dans le domaine considéré.